



Visa Schengen Court séjour

But du voyage : Affaires

Votre demande doit contenir tous les documents justificatifs suivants, classés dans l'ordre indiqué | Imprimez cette 'checklist' et ajoutez-la à votre dossier | Une demande incomplète pourrait entraîner des retards ou un refus | Si vous n'êtes pas résident au Canada ou si la Belgique n'est pas votre destination principale votre demande pourrait être refusée | Veuillez noter que les frais de visa ne sont pas remboursables.

<input checked="" type="checkbox"/>	Justificatifs
<input type="checkbox"/>	1. Formulaire Remplissez votre formulaire de demande en ligne , imprimez-le, signez-le et ajoutez-le à votre dossier de demande.
<input type="checkbox"/>	2. Passeport Votre titre de voyage doit être valide pour plus de 3 mois après la date de retour de l'espace Schengen. Il doit contenir au moins 2 pages blanches (recto-verso) et avoir été émis au cours des 10 dernières années.
<input type="checkbox"/>	3. Justificatif de séjour légal au Canada Copie de votre carte de résident permanent ou de votre visa/permis canadien (valable au moins 3 mois après la date de retour).
<input type="checkbox"/>	4. Photos 2 photos d'identité en couleur sur fond blanc, récentes, au format passeport (européen ou canadien).
<input type="checkbox"/>	5. Biométrie Il sera nécessaire de faire enregistrer vos empreintes et votre photo lors de votre rendez-vous au Consulat général. N.B. : Si vous avez fourni vos empreintes pour un visa Schengen il y a moins de 59 mois, il n'est pas nécessaire de prendre un rendez-vous car vous êtes en principe dispensé de fournir vos empreintes. Vous pouvez par conséquent envoyer votre demande par la poste.
<input type="checkbox"/>	6. Frais de visa Les frais de visa de 120 CAD doivent être réglés. Les modes de paiement disponibles sont : <ul style="list-style-type: none">• Par mandat-poste (<i>Postes Canada</i>) ou chèque certifié ou traite bancaire (émis par une institution financière canadienne) libellé à l'ordre de "<i>Consulat général de Belgique</i>"• Carte de crédit/débit au guichet du Consulat lors de votre rendez-vous Attention : les chèques personnels et les chèques internationaux ne sont PAS acceptés.

<input type="checkbox"/>	<p>7. Justificatifs de voyage</p> <p>Dispositions prises pour organiser le voyage : réservation d'un vol ou d'un voyage (aller-retour) ou autre preuve du voyage prévu. Ajoutez votre itinéraire complet si vous comptez voyager dans plusieurs États membres de l'espace Schengen (dans ce cas : indiquez également les moyens de transport empruntés pour voyager entre chaque pays).</p>
<input type="checkbox"/>	<p>8. Réservations d'hébergement/hôtel confirmées</p> <p>Mentionnant le nom, l'adresse, le numéro de téléphone de l'hôtel, ainsi que le numéro de confirmation de la réservation, ou autre preuve d'hébergement.</p>
<input type="checkbox"/>	<p>9. Lettre de référence de votre employeur</p> <p>Lette datée et signée, sur papier à entête de votre employeur, indiquant l'objet de votre mission en Belgique.</p>
<input type="checkbox"/>	<p>10. Invitation du partenaire commercial en Belgique</p> <p>Lette datée et signée, sur papier à entête du partenaire commercial en Belgique, précisant la nature de l'activité, l'objet de votre mission en Belgique ainsi que la durée du visa souhaitée.</p>
<input type="checkbox"/>	<p>11. Preuve de moyens de subsistance suffisants pour le voyage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soit vos revenus propres ; • Soit une attestation de votre employeur ou de la société en Belgique se portant garant et confirmant la prise en charge de tous les frais liés au voyage.
<input type="checkbox"/>	<p>12. Assurance médicale</p> <p>Attestation d'assurance médicale de voyage pour l'espace Schengen, d'une compagnie d'assurance canadienne, renseignant votre nom, la période de couverture, la zone géographique et les montants couverts (30.000 € min.), comprenant les soins hospitaliers, les soins médicaux d'urgence et les frais de rapatriement, y compris en cas de décès. Veuillez fournir un document SUCCINCT ET LISIBLE de votre assureur qui reprend TOUS ces éléments.</p>
<input type="checkbox"/>	<p>13. Preuve de vaccination contre la COVID-19</p> <p>Copie imprimée de votre preuve canadienne de vaccination (<i>modèle fédéral - voyez ici comment l'obtenir</i>). En fonction de l'évolution de la pandémie, cette preuve pourrait vous être exigée à tout moment pendant votre voyage.</p>
<input type="checkbox"/>	<p>14. Enveloppe de retour</p> <p>Fournissez enfin une enveloppe de retour préadressée et préaffranchie (courrier express avec n° de repérage, p.ex. : Xpresspost régional ou national, UPS, FedEx, DHL, Purolator), afin de pouvoir vous retourner votre passeport muni, le cas échéant, de votre visa.</p>